

Santé publique

Comment faire face aux nouveaux défis

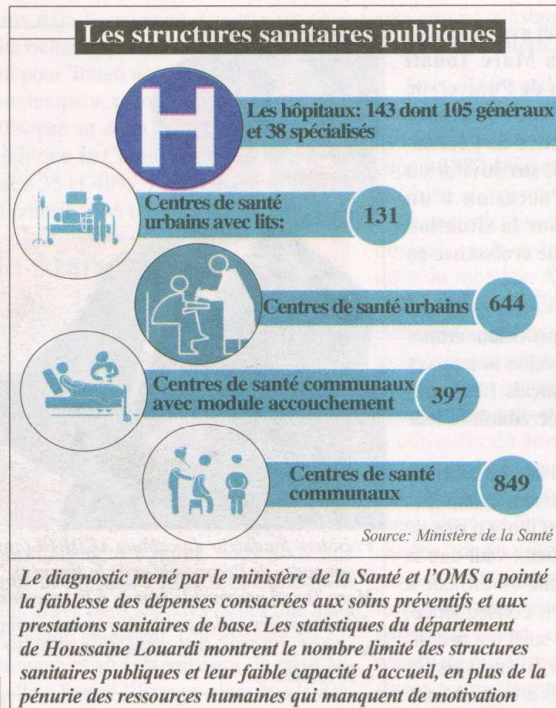
• Une évaluation du secteur par l'OMS identifie les défaillances

• Nécessité de renforcer les capacités face aux épidémies transnationales

• 3 décès sur 4 causés par des maladies non transmissibles

LES résultats de l'évaluation du système de santé au Maroc, réalisée par le ministère de tutelle et l'OMS, viennent d'être dévoilés. Ils ont été présentés lors d'une conférence sur «Les fonctions essentielles de la santé», tenue hier à Rabat. Ce diagnostic sera pris en considération dans le processus d'élaboration de la très attendue loi nationale sur la santé publique, inscrite dans l'agenda législa-

tif du gouvernement, comme l'a indiqué Houssaine Louardi. Il «a été réalisé en utilisant la méthodologie développée par le Bureau régional Emro, combinant une auto-évaluation et une évaluation externe menée par des experts internationaux de haut niveau», a fait savoir Yves Souteyrand, représentant de l'OMS au Maroc. Globalement, il en ressort que le pays a certes réalisé des progrès importants, ayant permis de contrôler ou d'éliminer certaines menaces comme le choléra, la typhoïde, la malaria ou la lèpre, selon Louardi. Aujourd'hui, le système sanitaire national est face à de nouveaux défis auxquels il doit se préparer. Il s'agit notamment du renforcement des actions contre des fléaux comme la tuberculose, le Sida, les méningites... D'autres menaces à caractère transnational comme les épidémies Ebola ou Zika interpellent le gouvernement sur ses capacités en matière de veille et de sécurité sanitaires. A cela s'ajoute «la montée croissante de la charge de morbidité des



maladies non transmissibles, en plus des problèmes sanitaires liés aux changements de mode de vie et à la tendance au vieillissement de la population», a expliqué le ministre. Ceci est d'autant plus important que «3 décès sur 4 au Maroc sont attribuables à des maladies non transmissibles», selon Souteyrand. D'où la nécessité de déployer «des actions novatrices et une réponse énergique et coordonnée», a-t-il dit. Cela devra passer, selon Louardi, par «l'amélioration de la performance des fonctions

penses consacrées aux soins préventifs et la fragmentation des systèmes d'information sanitaire traduits par des programmes verticaux. Aujourd'hui, il est urgent de redresser la barre, en mettant en place la nouvelle loi sur la santé publique. Surtout que le pays fait face à une série de contraintes identifiées par cette évaluation. Il s'agit notamment de sa «situation géographique qui l'expose à des maladies infectieuses provenant des migrants cherchant à rejoindre l'Europe». L'expansion du secteur privé de

Résorber le gap

L'ÉVALUATION du système de santé publique, menée en partenariat avec l'OMS, propose une série d'actions à mener pour résorber le gap. En tête, la nécessité de créer un Institut national de santé publique, disposant de l'autonomie pour coordonner et superviser le travail des agences et laboratoires, des institutions de surveillance, de la recherche et de la formation. Cette nouvelle entité devra superviser la mise en œuvre des fonctions essentielles de la santé. Parmi les options proposées: la fusion des deux instituts existants, l'INH et l'IPM. Cette étude appelle également à «l'augmentation de la part des dépenses allouées aux programmes de prévention et de soins primaires». La surveillance des maladies devra aussi être menée via un système intégré, exploitant les données recueillies pour la planification et la prévision. A cela s'ajoute l'importance de «l'élaboration d'une approche multisectorielle reposant sur le principe de la santé dans toutes les politiques en ciblant les facteurs de risque majeurs dont le tabac, l'alimentation et l'activité physique». □

essentielles de la santé publique, qui devra aboutir à une nouvelle vision capable de consolider les acquis en matière de prévention de la maladie et de promotion de la santé et du bien-être, selon une approche globale et intégrée».

Cette évaluation de huit fonctions essentielles a permis d'avoir «une analyse

la santé est également pointée, notamment à cause de défaillances de réglementation, qui rend nécessaire d'établir de meilleurs partenariats entre les intervenants. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com